

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	21 MAI 2024
Délibération N°	02
Date de la convocation	7 MAI 2024
Objet	5.3.7 Désignation des administrateurs de la commission d'appel d'offre (remplace la délibération n° 02 du 29/08/23)

L'an deux mille vingt-quatre le vingt et un mai à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Serge RABINEAU, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Clémence ARTIERES, Régine ILLAIRE, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Sabine SCHURMANN, Anne VAN DEN BROECK, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Manar BOUIDA
Jérôme CAPDEVIELLE
Auguste CHOMEL
Christophe DESTAING
Daniel ROBEQUAIN

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)
Véronique CALUEBA (pouvoir à M GAUDY)
Nicole MORERE (pouvoir à Mme ILLAIRE)
Jacques RIGAUD (pouvoir à Mme ILLAIRE)
Laure TONDON, (pouvoir à M MEJEAN)
Patricia WEBER (pouvoir à M GAUDY)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20240521-20240521-02-DG-DE
Date de télétransmission : 22/05/2024
Date de réception préfecture : 22/05/2024

Objet : 5.3.7 Désignation des administrateurs de la Commission d'appels d'offre (*remplace la délibération n°2 du 29/08/23*)

Le 21 mai 2024

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 et n° AD/290424/H/2 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants

Vu l'article L1414-2 du CGCT qui prévoit que la commission d'appel d'offres d'un OPH est régie par les dispositions du code de la construction et de l'habitation applicables aux commissions d'appel d'offres des organismes privés d'habitations à loyer modéré.

Vu l'article R.433-6 du CCH relatif au fonctionnement des commissions d'appel d'offres des organismes privés d'habitations à loyer modéré.

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

de désigner le Directeur Général comme Président de la commission et les trois administrateurs titulaires et les trois administrateurs suppléants suivants comme membres de la Commission d'Appel d'Offres et de la commission MAPA de l'Office Public de l'Habitat dit « HERAULT LOGEMENT » :

FONCTION	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Directeur Général	M DUPONT	M RODRIGUEZ
Administrateur	M MEJEAN	MME REYNES
Administrateur	Mme SCHURMANN	M GAUDY
Administrateur	M ROBEQUAIN	M FERRANDO

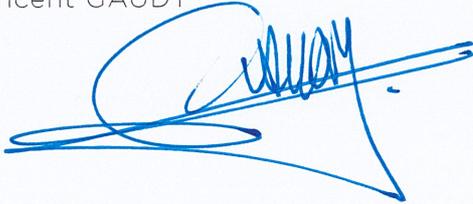
ARTICLE 2 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Vincent Gaudy', written over a horizontal line.